



Syndicat de l'Encadrement

STELLANTIS

Site de Mulhouse

## Maitrise en poste : L'exception qui ne confirme pas la règle ...

Afin de pallier à des pertes de production ou pour remplir les stocks inter-process, la direction appelle régulièrement à des H+ individuelles non prévues. La maitrise doit alors :

- Trouver des volontaires dans l'urgence ;
- Convaincre assez d'opérateurs pour faire tourner la ligne.

Cet exercice n'est de loin pas évident. Pour la **CFE-CGC**, le refus de certains salariés n'est pas uniquement lié au manager. Contrainte par les exigences de production de la Direction, la maitrise se retrouve en poste en cas de manque d'effectif !

La **CFE-CGC** dénonce cette pratique devenue malheureusement monnaie courante. La maitrise en poste doit être l'ultime recours ! Des solutions alternatives sont à trouver.

Le temps passé en ligne par la maitrise l'empêche d'accomplir sa mission initiale correctement.

La **CFE-CGC** propose à la Direction la constitution d'un pool de salariés polyvalents et volontaires afin de compléter les équipes lors du déclenchement de H+ non prévues. Ces opérateurs devront être formés, habilités et valorisés dans SCOP.



Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :  
<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

**ABONNEZ-VOUS**



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

